CE QUE THRESHOLD FAIT POUR CEUX QUI PORTENT DES AFFAIRES

Une courte note pour les juristes, les militants et les régulateurs. Les termes sont expliqués dans la note pas à pas.

The Threshold Initiative · Note de présentation pour les juristes · Version 1 (projet) · novembre 2026 · En développement, pas encore constituée

Nous évaluons et conservons les preuves que d'autres apportent. Nous ne construisons pas d'affaires, nous ne recueillons pas de preuves pour elles, et nous ne décidons jamais de ce qu'est votre affaire.

Vous choisissez la cible, la juridiction et la voie. Nous gardons la preuve prête, avec son historique intact, afin que vous puissiez vous y fier et que d'autres puissent la mettre à l'épreuve.

LE PROBLÈME QUE VOUS CONNAISSEZ DÉJÀ

Avant qu'une affaire puisse soutenir quoi que ce soit, quelqu'un doit trouver la preuve, établir d'où elle vient, montrer qu'elle n'a pas été altérée et convaincre un tribunal qu'on peut s'y fier. Ce travail se répète, affaire après affaire, au prix du temps, de l'argent et des affaires qui ne commencent jamais. Aujourd'hui, le partage entre organisations repose sur la confiance personnelle, bâtie en personne et étendue lentement, parce que nul ne peut être sûr qu'une source est ce qu'elle paraît être.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- **Des preuves parmi lesquelles choisir.** Une Bibliothèque publique et consultable de preuves notées. Chaque élément montre sa source, son historique, sa note, et ce que chacun a déclaré de ses liens avec le sujet.
- **Une chaîne de conservation déjà écrite.** Chaque enregistrement reçoit son empreinte à l'arrivée, est conservé sur deux sites à gouvernance indépendante, à Genève et près de Reykjavik, et n'est jamais écrasé. Les notes peuvent être révisées, l'original restant visible.
- **Une notation indépendante.** Au moins deux évaluateurs, chacun déclarant ses liens, selon une norme publiée. La norme décrit la preuve, non l'affaire ni le tribunal.
- **Un coffre à vous, en conception.** Pour les éléments réunis en vue d'une affaire en cours : chiffrés avant de quitter votre appareil, sous une clé que vous seul contrôlez, jamais visibles par quiconque d'autre. Pas encore disponible, et aucune revendication de secret professionnel tant que des juristes n'ont pas conseillé.
- **Les mêmes conditions pour tous.** La Bibliothèque ouverte sert une organisation militante comme le conseil d'un producteur. Aucun bailleur n'influence une note ni ne détient de clé.

CE QUI RESTE À VOUS

Choisir l'affaire. Décider de ce sur quoi s'appuyer. La plaider. L'admission d'une preuve relève du tribunal, et les règles diffèrent d'une juridiction à l'autre. Une note dit à un tribunal quelle est la solidité de la preuve. Elle ne dit pas au tribunal ce qu'il doit conclure.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

Nous ne plaidons pas, ne menons pas campagne, ne faisons pas de lobbying et ne faisons rien appliquer. Nous ne recueillons de preuves pour aucune affaire, et nous ne regardons pas à l'intérieur de vos éléments scellés. Nous ne prenons aucun financement public dans le noyau.

OÙ NOUS EN SOMMES, ET CE DONT NOUS AVONS BESOIN

L'Initiative est en développement. La Bibliothèque et la norme de notation sont spécifiées ; le coffre scellé est une proposition. Nous savons que les règles de divulgation aux États-Unis et au Royaume-Uni, et celles de chaque juridiction nationale, déterminent si tout cela vous est utile. Nous voulons le concevoir avec ceux qui portent des affaires, et non pour eux.

Deux choses aideraient surtout. Dites-nous ce qui vous empêcherait de vous fier à des preuves notées. Et dites-nous qui d'autre porte des affaires et de qui nous devrions apprendre. Un récit pas à pas du traitement de chaque élément figure dans la note d'accompagnement, et vous pouvez nous mettre à l'épreuve sur des documents publics, sans risque.

Andrew Henderson, Architecte en chef · info@thresholdinitiative.org · thresholdinitiative.org